JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 24/10/2025 Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

2P/GENEDIS – Fonds de commerce

Référence: L031898

Départements de publication : Finistère Annonce légale publiée le 20 juin 2025 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Fonds de commerce

SCP CHANCE -VARIN & Associés, Notaires18 Place François Mitterand14100 LISIEUX. Avis de cession de fonds. Aux termes d'un acte en date du 12 juin 2025 recu par Maître Stéphane CHAIX-BRYAN, notaire de l'Office notarial sus nommé, La Société 2P, Société A Responsabilité Limitée, au capital de 199.839 euros, ayant son siège social à SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600) Zone Artisanale du Launay, rue Goarem Vras, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 502.612.740A vendu à La Société GENEDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.660.000 Euros, ayant son siège social ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.512.un fonds de commerce de vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires à destination des commerçants et des professionnels de la restauration hors foyer sis et exploité à SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600) Zone Artisanale du Launay, rue Goarem Vras connu sous l'enseigne PROMOCASH. La date d'entrée en jouissance est fixée au 13 juin 2025. La présente vente est consentie moyennant le prix principal de 520.000 euros s'appliquant comme suit :Aux éléments corporels, matériel et outillage pour 100.000 euros. Aux éléments incorporels pour 420.000 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales chez Me Corinne FOURNIER, Notaire à BREST (29200), 2 rue Albert Rolland, le retour des pièces et la correspondance devant avoir lieu en l'Office Notarial du notaire soussigné à LISIEUX (Calvados), 18 Place François Mitterrand. Pour avis. Me Stéphane CHAIX-BRYAN

